



AGENCE TECHNIQUE DE LA CHARENTE
BARÈME D'ADHÉSION 2026

COTISATIONS ANNUELLES D'ADHÉSION*				COTISATIONS ANNUELLES OPTIONNELLES														APPLIS PONCTUELS (coût en HT - Taux TVA appliqué 20%)																										
AMO**	Numérique ⁵⁻⁸		Entretien voirie communale	RGPD - Données personnelles ou Parcours Cybersécurité ^{6b,11a,12}	Assistance sur logiciels métiers ⁶				Sauvegarde 3.2.1 + usages collaboratifs ^{6b}	Appui à la signature électronique ⁷ y compris COMEDEC	Géo16 - Cartographie numérique ¹⁰ [Système d'Information Géographique]			Surveillance des ouvrages d'art	Assistance sur logiciel de gestion des marchés publics ⁶		Maintenance du parc informatique dans les écoles	Infogérance ^{6b}	Messagerie		Pare-feux 1 ^{er} filtrage internet ^{6b}	Journée d'intervention: Atelier carto ⁹ Suivi études AMO, ...	Adressage		Prospective financière	Examen AIPR	Prêt de matériel																	
	Part fixe ¹	Part variable**			Formule essentielle	Formule intégrale	Prix par produit				Régies mutualisées	Géo16 Map	Géo16: Cimetière/ SPANC/ ADS/ DICT/ Taxes/ Tereo		Géo16 Création ⁹	Formule essentielle			Formule intégrale	Part fixe			Part variable	Supervision				Délégation																
Communes par nombre d'habitants	0-200	1,08€/hab ou 0,87€/hab si EPCI de rattachement adhérent	Nouvel adhérent	504 €	0,48€/hab	13€/km linéaire plafonné à 532€	266 €	320 €	479 €	33 €	39 €	660 €	532 €	18 €	373 €	299 €	87 €	108 €	660 €	1 308 €	532 €	310 €	22 €	79 €	500 €	500€ + forfait journalier au temps passé ⁴	Au temps passé sur la base du forfait journalier ⁴	Au temps passé sur la base du forfait journalier ⁴	Tarif individuel : 45€/agent	40€/mois														
			Adhérent actuel	Forfait 2018	0 €																																							
			201-500	723 €	320 €																										373 €	532 €	33 €	87 €	745 €	692 €	23 €	373 €	299 €	108 €	532 €	310 €	27 €	89 €
			501-1000	723 €	427 €																										33 €	479 €	128 €	950 €	797 €	23 €	479 €	404 €	161 €	108 €	585 €	619 €	32 €	99 €
			1001-1200	1 254 €	585 €																										639 €	1 063 €	44 €	192 €	1 465 €	904 €	23 €	585 €	511 €	128 €	639 €	722 €	37 €	129 €
			1201-1500	1 360 €	585 €																										639 €	1 063 €	44 €	192 €	1 465 €	1 009 €	23 €	585 €	511 €	161 €	639 €	825 €	37 €	181 €
			1501-2000	1 466 €	585 €																										639 €	1 063 €	44 €	192 €	1 465 €	1 594 €	23 €	585 €	511 €	215 €	639 €	928 €	37 €	233 €
			2001-2500	1 466 €	744 €																										904 €	1 275 €	54 €	215 €	1 730 €	1 806 €	28 €	692 €	511 €	215 €	1 063 €	1 031 €	52 €	285 €
			2501-3500	1 466 €	744 €																										1 170 €	1 912 €	54 €	215 €	2 600 €	2 124 €	28 €	692 €	511 €	266 €	1 594 €	1 237 €	52 €	335 €
			3501-4000	1 997 €	851 €																										1 700 €	2 655 €	54 €	215 €	3 160 €	2 761 €	28 €	797 €	617 €	320 €	1 594 €	1 443 €	79 €	387 €
			4001-5000	1 997 €	851 €																										1 700 €	2 655 €	54 €	215 €	3 660 €	2 761 €	28 €	797 €	617 €	320 €	1 912 €	1 546 €	79 €	439 €
			5001-8000	2 103 €	1 063 €																										2 443 €	3 186 €	64 €	320 €	4 330 €	3 398 €	33 €	1 328 €	1 147 €	266 €	2 337 €	2 577 €	104 €	491 €
			8001-10000	2 103 €	1 063 €																										2 443 €	3 186 €	64 €	320 €	4 600 €	3 398 €	33 €	1 328 €	1 147 €	266 €	2 973 €	3 607 €	156 €	593 €
			10001-13000	Au cas par cas	Au cas par cas																										Au cas par cas	Au cas par cas	64 €	487 €	Au cas par cas	Au cas par cas	33 €	2 602 €	2 103 €	427 €	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas
13001-20000	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	64 €	487 €	Au cas par cas	Au cas par cas	33 €	2 602 €	2 103 €	427 €	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas																											
20001 et +	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	64 €	487 €	Au cas par cas	Au cas par cas	33 €	4 512 €	3 590 €	532 €	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas																											
EPI	Communauté d'Agglomération	Au cas par cas	Part fixe (en fonction des ordinateurs)		Au cas par cas	4 778 €	Prix par produit et utilisateur				Au cas par cas	Au cas par cas	44 €	Au cas par cas	Au cas par cas	1 063 €	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au temps passé sur la base du forfait journalier ⁴	Au temps passé sur la base du forfait journalier ⁴	Au temps passé sur la base du forfait journalier ⁴	Au temps passé sur la base du forfait journalier ⁴															
			Sans maintenance du parc informatique	Avec maintenance du parc informatique			0-6	7-10	11-15	16+																																		
Communauté de Communes	Au cas par cas	0,54€/hab	1 275 €	3 186 €	0,14€/hab	2 124 €	479 €	585 €	692 €	797 €	Au cas par cas	5 309 €	44 €	Au cas par cas	Au cas par cas	851 €	Au cas par cas	670 €	1 328 €	Au cas par cas	Au cas par cas	156 €	id. Communes	Au cas par cas	Au cas par cas	Au temps passé sur la base du forfait journalier ⁴	Au temps passé sur la base du forfait journalier ⁴	Au temps passé sur la base du forfait journalier ⁴	Au temps passé sur la base du forfait journalier ⁴															
							Autres EPI (Syndicats, SIVOS, SM...)	Au cas par cas	Part fixe (en fonction des ordinateurs)			0,07€/hab	468 €	373 €	54 €	192 €	87 €	660 €	692 €	18 €	373 €	215 €	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas						
Maintenance du parc informatique																																												
Mutualisé avec la Mairie adhérente	Sans ordinateur	Avec ordinateurs																																										
EPI < 5 ETP	108 €	723 €	1 487 €																																									
EPI 5-10 ETP	Au cas par cas	723 €	2 549 €																																									
EPI 10-20 ETP	Au cas par cas	723 €	2 973 €																																									
EPI 20 et + ETP	Au cas par cas	883 €	3 186 €																																									
Département de la Charente Solidarité territoriale	425 000 €																																											

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADHÉSION

* Avec une adhésion placher à 162€/an.
 ** Révisé annuellement sur la base de la population DGF n-1.
 1 Part fixe au jour de l'adhésion. Actualisation quinquennale sur une tendance démographique consolidée.
 2 Sous condition d'être une structure d'intérêt général ne pouvant pas adhérer à l'ATD16 et sous convention avec l'ATD16.
 3 Intégration de toutes les thématiques de données (cimetière, PLU...) à partir de supports informatique et papier.
 4 Journée d'intervention sur la base de 400€ HT par jour.
 4b Chaque école adhérente aux options Sauvegarde 3.2.1, Parcours cybersécurité, infogérance et Pare-feux est considérée dans la grille tarifaire comme des communes de moins de 200 habitants.
 11 Les adhérents à l'option RGPD se verront appliquer les décotes suivantes sur la cybersécurité :
 - Parcours cyber sécurité visite sur site tous les 3 ans : 50% de décote sur le barème ci-avant,
 - Parcours cyber sécurité visite sur site tous les 2 ans : 40% de décote sur le barème ci-avant,
 - Parcours cyber sécurité visite sur site tous les ans : 30% de décote sur le barème ci-avant.
 12 Les non-adhérents à l'option RGPD se verront appliquer les décotes suivantes sur la cybersécurité :
 - Parcours cyber sécurité visite sur site tous les 3 ans : 20% de décote sur le barème ci-avant,
 - Parcours cyber sécurité visite sur site tous les 2 ans : 10% de décote sur le barème ci-avant,
 - Parcours cyber sécurité visite sur site tous les ans : pas de décote sur le barème ci-avant.

Au cas par cas : Montant défini par délibération du Conseil d'Administration

CENTRALES D'ACHAT À PRIX COÛTANTS

5 Accès à la centrale d'achat matériel informatique. Inclus uniquement la maintenance sur le parc du siège (hors scolaire, hors commune déléguée, hors autres sites satellites).
 6 Accès aux logiciels à tarifs préférentiels.
 7 Accès à la centrale d'achat certificats électroniques.

SURCOTISATIONS MULTI-SITES

8 Surcotisation "multisite" : +25% de la cotisation annuelle numérique :
 - Appliquée à toutes les communes nouvelles,
 - Proposée à toutes les collectivités pour les sites satellites (hors scolaire).

GÉO16 CRÉATION - Créer vos propres données SIG

9

- Adressage (mise à jour),
- Classement des voies et édition tableau de classement,
- Zones activités,
- Signalétique locale,
- Recensement et qualification patrimoine bâti, parkings, ect.,
- Plan et stratégie d'entretien des espaces verts,
- Autres.

GÉO16

10

- ADS SVE : 1 594€ / EPCI
- ADS Services : 532€ / EPCI
- R'ADS Saisine par Voie Électronique : permettre au pétitionnaire de saisir directement sa demande au format numérique dans un guichet unique.
- R'ADS Services : permettre aux services instructeurs de bénéficier d'une plateforme d'échanges numériques et ainsi simplifier les nombreuses interactions entre eux.